



## Charte de l'école des devoirs de Cap Famille asbl

Chers parents et chers enfants,

En vous inscrivant à notre service, vous vous êtes engagés à vivre en groupe. Cela signifie donc que nous devons nous respecter les uns les autres. Respecter autrui signifie respecter ses limites et attendre qu'autrui respecte les nôtres. Dès lors, nous avons réalisé une charte de vie en groupe pour le bien-être de tous, animatrices comprises.

Les voici :

- 1) Chacun a le droit d'être respecté : les mots gentils, les gestes doux sont les bienvenus. Les injures, les coups, les moqueries, couper la parole... Nous ne sommes pas d'accord !
- 2) S'il y a un problème ou si on a des idées pour rendre agréable l'activité du moment ou encore la vie en groupe, allez en parler à Anne, Clémentine, Jamila et/ou Marie-Anne.
- 3) Quand on utilise du matériel, des jeux, il faut en prendre soin et les ranger soigneusement quand on n'en a plus besoin.
- 4) Seuls les enfants accompagnés par un parent ou un animateur peuvent quitter les locaux à la fermeture. Seuls, ils ne peuvent pas sauf autorisation écrite !
- 5) Il faut demander l'autorisation à l'animatrice pour aller au WC.
- 6) Lorsque vous vous rendez à la plaine de jeux, vous y allez en groupe et pas en troupeau de gazelles ! Quand on court trop vite, on ne voit pas ce qui se passe derrière et ceux qui sont derrière ne voient pas ce qui se passe devant.
- 7) Il faut respecter les limites géographiques du local ATL et de la plaine de jeux déterminées par les animatrices du jour. Cela afin d'éviter des accidents.
- 8) Il faut toujours avoir en vue l'animatrice. Si vous ne la voyez plus, vous pouvez être en danger car elle ne vous voit pas.
- 9) Chaque enfant reste avec son groupe. Face à un danger, on est plus fort à plusieurs et nous savons nous entraider.
- 10) Si quelqu'un ne respecte pas les règles, il devra réparer le tort engendré et il sera sanctionné.

Lorsque l'un d'entre vous ou une règle n'est pas respecté, vous vous pénalisez vous-même via les sanctions suivantes :

- Trois remarques le même jour, renvoi au moment même et le lendemain avec un appel aux parents.
- Deux journées de remarques incessantes, renvoi pendant 1 semaine avec information aux parents.
- Trois journées de remarques incessantes, renvoi définitif de notre service avec lettre aux parents.

Pour que la vie en communauté se passe au mieux, il suffit de respecter les limites de chacun car la liberté se trouve dans le respect des limites de tous !

Signature des parents :

Signature de l'enfant :